

# LE TRAIT D'UNION

volume 46 numéro 06; Juin 2021



« Il est plus facile  
pour un père  
d'avoir un fils  
que pour un enfant  
d'avoir un bon père. »

(Saint Jean XXIII)

**BONNE FÊTE DES PÈRES!**

Clinique Dentaire  
**Kamouraska**

Dre Jill Laroche Paquet

*Alimentation*  
**Saint-Bruno 2020**

*Isabelle Bérubé*

*Jean-Charles Chénard*

*À votre service*

155 rte du Petit Moulin  
Saint-Bruno de Kam.

**418.492.3185**

*Épicerie - Essence*  
*Service de traiteur*



Ce journal communautaire est publié par :  
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.  
4, du Couvent  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1197-4087

### Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

### Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

### Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

### Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

#### Date de tombée des articles

20 août 2021

## Conseil d'administration

**Présidente :** Constance Gagné, 492-5178  
**Vice-présidente :** Angèle Dionne 492-9690  
**Trésorière :** Sonia Gagné, 492-3779  
**Secrétaire :** Claudette Rivard 492-1612  
**Directrice :** Micheline Dionne, 492-5281

## L'Équipe du journal

**Rédacteur en chef** Équipe du journal

### Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

### Collaboration

Municipalité	Angèle Dionne
Myrtha St-Pierre	Constance Gagné
Christian Madore	Fabrique
Alimentation Saint-Bruno	Ghislaine Gagné
Comité embellissement	Al-Anon

### Sommaire :

Page 3 : Fêtes des Pères - Le Trait d'Union  
Page 4 - 8 : Chronique municipale  
Page 8 : Concours de photos  
Page 10 : Municipalité  
Page 11 : Offre d'emploi  
Page 14-15 : Saint-Bruno fait d'une pierre deux coups  
Page 15 : Collecte  
Page 16 : Comité embellissement - Place de l'église - Alimentation Saint-Bruno  
Page 17 : Service incendie  
Page 18 : Chronique culinaire  
Page 19 : 50 ans et plus - Biblio  
Page 20 -21 : Résiliation bail  
Page 21 : Al-Anon  
Page 22-23 : Horaire d'ouverture  
Page 24 : Commanditaires

**Qu'est-ce qu'un Père ,**

**Pour moi, c'est quelqu'un**

**Qui me montre son amour,**

**Que je lui rends en retour**

**C'est quelqu'un,**

**Qui vient le soir, me faire un bisou,**

**En se disant que je suis un véritable bijou !**

**C'est quelqu'un,**

**Qui, quoiqu'il arrive,**

**Sera toujours là pour me protéger,**

**Comme si j'étais encore un bébé...**

**Mais c'est aussi quelqu'un,**

**Qui peut se montrer sévère,**

**Quand tout va de travers**

**C'est quelqu'un qui est juste**

**Et qui nous aime tous autant !**

**C'est quelqu'un qui pense**

**à nous constamment !**

**Ces papas là, ils sont rares,**

**Mais moi je peux vous l'assurer,**

**Ce papa je le connais...**

**...car c'est mon Papounet !**

**Hortense d'Andréa**

Enfin l'été !

Nous voilà déjà rendus en juin, ce qui signifie vacances. C'est ainsi que vous recevez votre dernière édition, nous serons de retour en septembre.

Cette année a été particulière au niveau du contenu. Comme il ne s'est pas passé de grandes activités dans notre communauté pendant la dernière année, il fut plus difficile pour nous pour vous trouver du contenu, disons plus original. À chaque mois on se demandait si on allait avoir assez de contenu. Finalement, je crois que nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu. Je profite de l'occasion pour remercier nos fidèles collaborateurs qui ont répondu présents mois après mois.

Étant donné les circonstances de la pandémie, le conseil d'administration n'a pu se réunir comme il l'aurait souhaité, je crois que ce fut le cas pour tous les organismes de notre milieu.

L'an passé, l'assemblée générale a eu lieu en octobre, alors que d'habitude nous la faisons en mai. La prochaine risque d'avoir lieu également en début d'automne. Nous vous en ferons part dans le journal de septembre.

Nous espérons tous que dans un proche avenir nous pourrions reprendre nos activités et tenter d'oublier les derniers mois que nous avons vécus.

Je vous souhaite à tous un excellent été, continuons tout de même à rester prudents afin de pouvoir reprendre nos activités sans crainte à l'automne.

*Constance Gagné*  
Présidente



# Chronique municipale

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2021

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 10 mai 2021 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h 00.

**Sont présents :** Madame la conseillère Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est absente :** Madame Valérie Bourgoïn, conseillère a motivé son absence.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Cette séance est tenue sans public étant donné la situation actuelle de la pandémie de Covid-19 et telle que recommandé par les autorités de la santé publique. Nous procédons à l'enregistrement audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir de notre site Internet.

### 2021-05-088 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2021-05-089 PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2020 PAR LA FIRME COMPTABLE MALLETTE S.E.N.C.R.L.

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte le rapport financier de l'année 2020, tel que préparé par la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L., et représentée par Monsieur Pascal Briand.

### 2021-05-090 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 soit adopté tel que rédigé.

### 2021-05-091 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 29 MARS 2021

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 29 mars 2021 soit adopté tel que rédigé.

### 2021-05-092 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondants pour un montant total de 39 580,42 \$.

### 2021-05-093 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 218-2020 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET LA DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS

M<sup>me</sup> Julie Nadeau, conseillère, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal avec dispense de lecture du règlement numéro 235-2021 sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement numéro 218-2020 sur la gestion contractuelle et la délégation de certains pouvoirs.

### 2021-05-094 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 218-2020 SUR

## **LA GESTION CONTRACTUELLE ET LA DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS**

Il est par la présente, déposé par M<sup>me</sup> Julie Nadeau, conseillère, projet de règlement numéro 235-2021 sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement numéro 218-2020 afin de favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique.

### **2021-05-095 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2021 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DE L'AUTORISATION DE DÉPENSER**

M. Michel Ferland, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal avec dispense de lecture du règlement numéro 236-2021 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de l'autorisation de dépenser.

### **2021-05-096 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2021 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DE L'AUTORISATION DE DÉPENSER**

Il est par la présente, déposé par M. Michel Ferland, conseiller, projet de règlement numéro 236-2021 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de l'autorisation de dépenser afin de prévoir le moyen pour garantir la disponibilité des crédits, lors de la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées.

### **2021-05-097 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 237-2021 MODIFIANT L'ARTICLE 27 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2020 CONCERNANT LES NUISANCES**

M. André Caron, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal avec dispense de lecture du règlement numéro 237-2021 modifiant l'article 27 du règlement numéro 228-2020 concernant les nuisances.

### **2021-05-098 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 237-2021 MODIFIANT L'ARTICLE 27 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2020 CONCERNANT LES NUISANCES**

Il est par la présente, déposé par M. André Caron, conseiller, le projet de règlement numéro 237-2021 modifiant l'article 27 du règlement numéro 228-2020 concernant les nuisances afin de corriger le sens dudit article.

### **2021-05-099 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'EMBAUCHE DE MADAME ANNIE DESCHÊNES AU POSTE DE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN EXTÉRIEUR ET MONSIEUR JEAN-CLAUDE LÉVESQUE COMME JOURNALIER À TEMPS PARTIEL POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

ATTENDU QU'il y a un surplus de travail en période estivale pour le responsable de la voirie et qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un journalier;

ATTENDU QUE le comité d'embauche de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a convenu de partager le poste de journalier en 2 soit en embauchant une préposée à l'entretien extérieur à 2 jours/semaine et un journalier à 2-3 jours/semaine;

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine l'embauche de Madame Annie Deschênes en tant que préposée à l'entretien extérieur à raison de 2 jours/semaine et Monsieur Jean-Claude Lévesque en tant que journalier à raison de 2 ou 3 jours/semaine pour la période estivale, le tout selon les ententes.

### **2021-05-100 RÉOLUTION POUR AUTORISER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

ATTENDU QUE notre politique familiale et aîné a expiré en 2018;

ATTENDU QUE nous sommes admissibles au Programme de soutien à la démarche MADA afin de mettre à jour notre Politique municipale des Aînés;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le conseil municipal demande une aide financière

au Programme de soutien à la démarche MADA offert par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la mise à jour de notre Politique municipale des Aînés de Saint-Bruno-de-Kamouraska qui a expiré en 2018;

QUE le conseil mandate madame Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour le suivi de la demande d'aide financière, de la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de compte.

#### **2021-05-101 NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DU DOSSIER « AÎNÉS »**

ATTENDU QU'un élu doit être nommé responsable pour le dossier « Aînés »;

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M. Gilles Beaulieu, conseiller, soit désigné à titre de personne responsable du dossier « Aînés » dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés.

#### **2021-05-102 RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ADOPTION DE LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT**

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espace de consultation accessible et adapté aux enfants de tous âges; informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;

- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

#### **2021-05-103 DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE DU BOIS DU BAS-SAINT-LAURENT**

Il est convenu que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- Adhère à une volonté commune de favoriser la mise en œuvre d'initiative quant à une utilisation accrue du bois dans la construction, la rénovation de bâtiments et comme énergie de substitution aux énergies fossiles;
- Adhère à une volonté commune d'évaluer à l'étape d'avant-projet la possibilité d'une utilisation accrue du bois dans la construction, la rénovation de bâtiments, d'infrastructures récréotouristiques et comme énergie de substitution aux énergies fossiles;

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adhère à la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent en date du 10 mai 2021.

#### **2021-05-104 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM POUR SUIVRE DEUX WEBINAIRES RELATIFS AUX « ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 » QUI AVAIENT LIEU LES 20 ET 22 AVRIL 2021 ET UN WEBINAIRE CONCERNANT « LE PROJET DE LOI 67 – ZONES INONDABLES ET POUVOIRS TEMPORAIRES AUX MUNICIPALITÉS » QUI AVAIT LIEU LE 29 AVRIL 2021 OFFERTS PAR L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ);**

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine l'autorisation à la directrice

générale par intérim à suivre les webinaires « Élections municipales 2021 » des 20 et 22 avril 2021 offerts par l'ADMQ au coût de 225,00 \$ chacun (excluant les taxes) et un webinaire relatif au « Projet de Loi 67 – Zones inondables et pouvoirs temporaires aux municipalités » du 29 avril 2021 au coût de 75,00 \$ (excluant les taxes).

**2021-05-105 DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS PELLETIER POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – LOT 5 727 175, RANG STE-BARBE**

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE M. Pelletier soit autorisé à installer un ponceau au lot 5 727 175, rang Ste-Barbe, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

**2021-05-106 DEMANDE DE MONSIEUR SÉBASTIEN DIONNE POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – RANG DU NORD**

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE M. Dionne soit autorisé à installer un ponceau au rang du Nord, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

**2021-05-107 PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE SELON L'ENTENTE ENTRE LA CROIX-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède au paiement de la contribution annuelle pour la période de juin 2021 à mai 2022 au coût de 170,00 \$.

**2021-05-108 DEMANDE DE COMMANDITE DES VOISINS DU KAMOURASKA**

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska

encourage les Voisins du Kamouraska en leur remettant une commande de 40,00 \$.

**2021-05-109 ADHÉSION COMME MEMBRE SOUTIEN 2021-2022 AU CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Nadeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adhère à titre de membre soutien pour l'année 2021-2022 au coût de 10,00 \$ et remet un don de 40,00 \$.

**2021-05-110 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À PROJEKTION 1635**

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à Projektion 16-35 au montant de 50,00 \$.

**2021-05-111 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ (SADC) 2021-2022**

Il est proposé par M. Michel Ferland  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska 2021-2022 au coût de 34,49 \$ et que M. Richard Caron, maire, soit nommé représentant.

**VARIA**

**2021-05-112 MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM, MADAME MARYSE OUELLET À PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI POUR UN POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a fait une demande d'aide financière au Programme de soutien à la démarche MADA et que par leur intermédiaire il est possible d'obtenir une subvention pour procéder à l'embauche d'un agent de développement;

ATTENDU QUE les maires et les conseils municipaux des Municipalités de Saint-Bruno-de-Kamouraska et de Saint-Onésime d'Ixworth ont décidé d'un commun accord de procéder à l'embauche d'un agent de développement à mi-temps pour chacune des municipalités;

QUE le conseil municipal souhaite se doter d'un agent de développement afin que ce dernier puisse veiller à l'avancement des mises à jour de plusieurs politiques ainsi que les plans d'actions et de développement entre autres;

QUE le conseil municipal juge opportun de débiter les démarches afin de combler le poste d'agent de développement dans les plus brefs délais;

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte que la directrice générale procède à l'affichage du poste d'agent de développement sur les réseaux sociaux, les journaux locaux et sur les différents plateformes web;

QU'un comité de sélection soit mis en place pour assurer le processus de sélection soit en rencontrant les candidats et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix du postulant.

#### 2021-05-113 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'AFFICHAGE DE DEUX POSTES POUR L'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR ET D'UN ANIMATEUR POUR LE CAMP DE JOUR 2021

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Monsieur Richard Caron, maire ainsi que la directrice générale par intérim, Madame Maryse Ouellet à rencontrer les candidats et à procéder à l'embauche.

#### 2021-05-114 MANDAT À MONSIEUR SIMON FAUCHER, AMÉNAGISTE DE LA MRC DE KAMOURASKA

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le conseil municipal mandate monsieur Simon Faucher, aménagiste pour rédiger une réglementation concernant l'élevage de volailles dans le milieu urbain.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Le conseil municipal tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé à la corvée de nettoyage initiée par le Comité municipal d'embellissement. Bravo !

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 2021-05-115 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu, la levée de l'assemblée à 20 h 00.

\* À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.



The poster features a blue and orange gradient background. At the top left is the coat of arms of Saint-Bruno-de-Kamouraska. To its right, the text 'Concours de photos' is written in large, bold, black letters. Next to it is a stylized black and white camera icon. Below the title, the text reads: 'Nous faisons appel à vous afin de construire une banque de photos prises à Saint-Bruno-de-Kamouraska. La Municipalité invite toute la population à participer au concours de photos "Mon village, ma fierté!"'. A blue brushstroke graphic contains the text: 'Plusieurs cartes-cadeaux de Alimentation Saint-Bruno sont à gagner!'. At the bottom, there are two paragraphs of text with star icons: 'Pour participer, vous pouvez soumettre autant de photos que vous le voulez, et ce, à tout moment entre aujourd'hui et le 31 juillet 2021. Envoyez-les en format horizontal et de bonne résolution à l'adresse adjointe@stbrunokamouraska.ca (ou grâce au site gratuit www.wetransfer.com). Indiquez dans le corps du message votre nom et vos coordonnées, numéro de téléphone et adresse courriel ainsi que la date et l'endroit où la photo a été prise. Notez que si une personne apparaît sur la photo, elle doit avoir donné son autorisation d'utilisation du droit d'image. Nous conservons un droit de regard afin de publier les meilleures photos.'



# La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne à

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre  
gouvernement

Québec

# Produits acceptés



## Peintures résidentielles

- Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail)
- Peintures aluminium
- Peinture à métal et antirouille
- Peintures à mélamine



## Teintures résidentielles



## Peintures en aérosol



## Protecteurs résidentiels

(ex.: à bois, à maçonnerie, vernis, laques, huiles de protection, etc.)



## Contenants et aérosols de peinture vides



## Produits refusés

- Peintures industrielles
- Peintures automobiles
- Produits à usage spécialisé
- Produits connexes à la peinture
- Autres produits

éco-peinture

Société québécoise de gestion écologique de la peinture



Vos vieux pots de peinture se recyclent!



Point de dépôt au garage municipal  
153, route du Petit-Moulin



## POULET BBQ

26 JUIN 2021  
18H00

AU LOCAL  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
153-A, ROUTE DU  
PETIT-MOULIN

### Formule pour apporter

- Adulte : 10\$
- Enfant (12 ans et -): 5\$
- Non-résident: 16\$

### Cartes en vente

- Bureau municipal
- Dépanneur Alimentation Saint-Bruno



## Vous avez un terrain, un lot à bois ou une maison à vendre à Saint-Bruno-de-Kamouraska?

Veillez contacter la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska au 418 492-2612 et nous nous ferons un plaisir de prendre votre inscription. Nous avons reçu plusieurs appels de gens qui désirent s'installer dans notre belle municipalité. Alors, contactez-nous et faites-nous part de votre intention de vendre.

Merci à tous et à toutes!



## OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska sont à la recherche d'un(e)



### Agent(e) de développement

**Responsabilités :** Sous l'autorité de la directrice générale, la personne aura pour principale fonction d'assumer différentes tâches dans le cadre de dossiers de développement économique, social, culturel et touristique avec un horaire réparti entre deux (2) municipalités.

#### Fonctions générales :

- Coordonner les plans d'actions du *Plan de développement* et de la *Politique familiale et des aînés* ;
- Créer et accompagner le comité de développement et la municipalité dans ses initiatives de développement (économique, touristique, récréative, communautaire et durable);
- Soutenir la direction générale dans les divers dossiers de développement notamment dans la recherche, la préparation et la présentation de demandes de subvention pour divers projets;
- Organiser, mettre en œuvre et animer des activités ou événements de loisirs;
- Soutenir les comités de la municipalité dans leurs activités et projets ;
- Coordonner le camp de jour;
- Travailler de concert avec les différents acteurs de la communauté;
- Concevoir et rédiger divers outils de communication (affiches, publications, etc.)
- Effectuer le suivi des dossiers.

#### Qualité recherchée :

- Démontrer de l'entregent, être dynamique, être autonome et avoir un excellent sens de l'initiative, de l'organisation et de la planification;
- Aptitudes à communiquer, à tisser des liens et à développer un climat de confiance avec les acteurs du milieu;
- Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
- Capacité à gérer différents projets simultanément;
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction;
- Expérience en animation de rencontres et avec les médias.

#### Qualifications requises :

- Posséder une formation universitaire ou technique et/ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente liée au développement social, rural et/ou communautaire, avec les loisirs ou dans un champ de compétence connexe;
- Connaissance de la Suite Office et des réseaux sociaux;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

#### Rémunération et horaire de travail

**Salaire :** À discuter

**Horaire :** 32 heures (disponibilité les soirs et la fin de semaine)

**Entrée en fonction :** 6 juillet 2021

Renouvellement selon le financement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le jeudi 17 juin 2021 à 16 h** à l'attention de Maryse Ouellet, directrice générale par intérim, Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0 ou par courriel à [dqadjointe@stbrunokamouraska.ca](mailto:dqadjointe@stbrunokamouraska.ca)

**Même vacciné,  
on doit se protéger.**



**Votre**   
gouvernement



**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires  
pour se protéger et protéger les autres.**

**[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)**

**Québec** 



## Saint-Bruno-de-Kamouraska fait d'une pierre deux coups

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a procédé dernièrement à l'inauguration officielle de ses nouvelles installations. Le bureau municipal est désormais situé au 321, rue de l'Église, à l'intérieur des locaux des Habitations Saint-Bruno. Ce faisant, la bibliothèque municipale a pu être relocalisée dans l'espace laissé vacant par l'ancien bureau municipal en plus de permettre l'aménagement d'un local multidisciplinaire au même endroit.

### Bureau municipal

Mise en place depuis maintenant plus d'un an, la cohabitation des Habitations Saint-Bruno et du bureau municipal a notamment permis d'optimiser l'utilisation et l'usage des lieux. À bien des égards, cela permet une amélioration des services aux citoyens tant au niveau de son accessibilité que de son aménagement, tout en offrant un espace de travail optimal aux employés leur permettant, entre autres, d'offrir un meilleur accueil.

### Bibliothèque municipale

Autrefois située à l'École Saint-Bruno, la bibliothèque municipale a fait peau neuve. Elle a déménagé ses services dans l'espace laissé vacant par la mairie. Avec 1 500 titres sur les rayons, la bibliothèque est désormais en mesure de répondre au goût d'un vaste lectorat de 7 à 77 ans. En 2019, ce sont plus de 150 ouvrages qui ont été commandés par la bibliothèque au Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent, avec plus de 1 000 prêts pendant l'année à l'ensemble des abonnés. Mentionnons qu'à cette époque, la collaboration de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-Loup a grandement facilité la réalisation de ce projet.



### Salle multidisciplinaire

Dédiée aux organismes de la municipalité et à la population, la salle multidisciplinaire offre différentes fonctionnalités. Bien équipée, tout en disposant d'une bonne capacité d'adaptation, celle-ci offre la possibilité d'y tenir des rencontres, procure des espaces de rangement pour tous les organismes, en plus d'un secteur réservé à des appareils elliptiques pour ceux qui souhaitent s'entraîner.



« La municipalité est très fière de ces réalisations et espère que la population brûloise profitera pleinement de ces nouveaux aménagements. Ceux-ci permettront aux citoyens d’avoir accès à ce dont ils ont besoin dans un environnement plus fonctionnel lorsque la pandémie sera derrière nous », de mentionner le maire M. Richard Caron.

Réalisés au coût total de 21 000 \$, ces travaux ont été rendus possibles grâce à l’appui financier de différents partenaires. Ainsi, la MRC de Kamouraska a versé une somme de 8 000 \$ par le Fonds de développement des territoires – Volet amélioration des milieux de vie, à laquelle s’ajoutent une somme de 3 000 \$ versée par Mme Marie-Eve Proulx, députée de Côte-du-Sud, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, 2 000 \$ du Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> de la municipalité, 1 000 \$ de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska alors que la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a investi un montant de 7 000 \$ pour la mise en place de l’ensemble de ces projets.



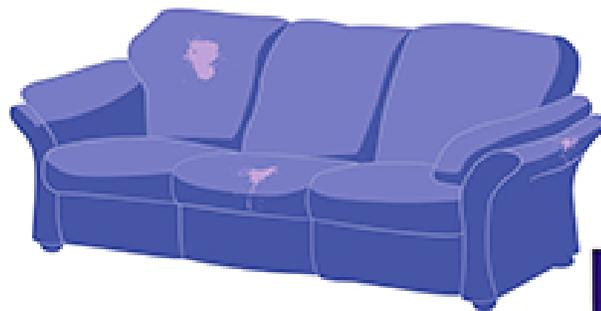
**Comité du 125<sup>e</sup>  
de Saint-Bruno**

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**LUNDI 14 JUIN 2021**

SVP, mettez vos encombrants sur le bord de la rue  
ou allez les porter à l'écocentre, mais surtout,  
n'allez pas les jeter dans la forêt.

Gardons notre environnement propre!



\*La liste des encombrants acceptés se trouve à l'endos de votre calendrier de collecte.

# Comité embellissement

## Corvée nettoyage du 8 mai

Un gros merci aux bénévoles qui ont participé au ménage des fossés. Sur la photo vous pouvez constater l'énorme quantité ramassée.



## Collecte du 15 mai

Merci aux citoyens qui ont donné 200 \$ en canettes et bouteilles vides. Le comité utilisera cette somme pour l'entretien des aménagements paysagers (paillis, engrais, fleurs). Prochain rendez-vous à l'automne.

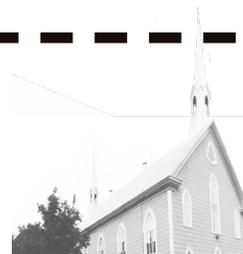
## Concours d'embellissement

Nous invitons la population à s'inscrire d'ici le 24 juin en appelant au bureau municipal. 492-2612. Vous pouvez aménager une plate-bandes, planter arbres et arbustes ou tout autre projet selon votre inspiration. Quelle que soit la taille de votre aménagement vous aurez la chance de gagner l'un des trois prix: un bon d'achat de 100 \$, 50 \$ ou 50 \$ au dépanneur du village. Le jugement sera fait en août par le comité d'embellissement. Nous profiterons tous de ce bel environnement et serons encore plus fiers de notre village.



## PLACE DE L'ÉGLISE

### Messes de juin 2021



Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	6 juin	Déf. Richard Lévesque	Rose-Alice et Nicole
		Parents défunts	Jean-Marie Beaulieu
Dimanche 10 h 30	13 juin	Célébration de la parole	Équipe d'animation
Dimanche 11 h	20 juin	Déf. Marie-Ange Michaud	Francine et Jean-Claude
		Déf. Gaston Duval	Francine et Victor

## Alimentation St-Bruno 2020 senc

Horaire estival pour le restaurant à partir du  
21 mai 2021 :

Lundi au mercredi : tout le menu sera disponible de  
11 h à 19 h

Jeudi au dimanche : Seule la pizza sera disponible  
de 11 h à 19 h

Pour commander 418-492-3185

Bon été à tous!

*Jean-Charles Chénard*

## Conseils pour une sortie en plein air en toute sécurité

Pour une sortie en plein air en toute sécurité, nous conseillons aux randonneurs, plaisanciers, amateurs de véhicules hors routes et cueilleurs de fruits sauvages, ces quatre conseils pour éviter toute mésaventure :

- 1- Communiquez les détails de votre excursion à une personne-ressource. Elle devrait connaître le moment de votre départ et de retour, votre itinéraire, votre destination, la description de vos moyens de transport (ex. véhicules, plaques, description d'un véhicule ou d'une embarcation, etc...).
- 2- Soyez en mesure de vous repérer et d'être en mesure de donner votre position. Emportez GPS, cartes et boussole. En cas d'urgence, les premiers secours doivent pouvoir se rendre jusqu'à vous, même si vous êtes en milieu isolé.
- 3- Apportez avec vous un moyen de communication efficace pour être en contact tout au long du trajet. Pensez à des solutions alternatives en cas d'absence de réseau cellulaire.
- 4- Soyez autonome! Emportez une trousse de premiers soins et d'autres indispensables à la survie.

Il existe une multitude d'applications de cartographie pour téléphones intelligents; Sentiers fédérés pour quads (iQuad), sentiers de motoneiges (iMotoneige), bornes du Kamouraska (KamOù), ou encore ce gestionnaire d'itinéraires (AdventureSmart).

Vous pouvez également télécharger le formulaire « Orientez votre excursion », sur le site de la Sûreté du Québec à : <https://www.sq.gouv.qc.ca/communiques/excursions-milieu-isole/>

Bonne *et sécuritaire* excursion!

*Christian Madore*

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241 [cmadore@villestpascal.com](mailto:cmadore@villestpascal.com)



En nature, ma **sécurité**,  
c'est ma **responsabilité**

 **Je dis où je vais**  
« On sait où me trouver en tout temps. »

 **Je sais où je suis**  
« Je peux m'orienter et diriger les secours vers moi. »

 **Je garde le contact**  
« Je suis accompagné ou j'ai l'équipement nécessaire pour communiquer sans mon cellulaire en l'absence de réseau. »

 **Je compte d'abord sur moi**  
« J'emporte une trousse de premiers soins, car je sais que les secours mettront du temps pour arriver. »

ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

Québec 

## À vendre

Bois de chauffage d'épinette en 8 pieds.

Pour information:

418-492-6157



# CHRONIQUE CULINAIRE

C'est l'été, alors pourquoi ne pas cuisiner des mets fraicheurs demandant peu de notre temps.

## **Crostinis aux escargots à la provençale**

Quantité 12 crostinis

12 tranches de pain baguette coupées en biseau  
15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive  
4 ml (3 c. à soupe) de beurre  
2 boîtes d'escargots de 125 g chacune rincée et égouttée  
1 tomate italienne coupée en dés  
10 ml (92 c. à thé) d'ail haché  
60 ml (1/4 c. à thé) de persil haché  
Sel et poivre au goût  
375 ml (1 1/2) de fromage suisse râpé

Déposer les tranches de pain sur une plaque de cuisson

Arroser d'un filet d'huile d'olive et faire griller au four à la position (broil) 1 minute de chaque côté

Dans une poêle, faire fondre le beurre à feu doux-moyen, faire revenir les escargots de 2 à 3 minutes.

Ajouter la tomate, l'ail et le persil, saler et poivrer. Cuire 1 minute.

Garnir les croûtons avec la préparation aux escargots et parsemer de fromage. Faire griller au four de 1 à 2 minutes à la position (broil).

## **Avocats au saumon fumé et crème légère aux fines herbes** (Quantité 8 demi avocats farcis)

1 paquet de fromage à la crème de 250 gr  
125 ml (1/2 tasse) de yogourt grec nature  
60 ml (1/4 tasse) de ciboulette hachée  
60 ml (1/4 tasse) d'aneth haché  
Sel et poivre au goût  
4 avocats  
30 ml (2 c. à soupe) de jus de citron  
2 paquets de saumon fumé de 120 gr chacun  
1/2 oignon rouge émincé  
Quelques brins d'aneth

Dans un bol mélanger fromage à la crème avec le yogourt et les fines herbes. Saler et poivrer.

Couper les avocats en deux et enlever les noyaux. Retirer la peau délicatement en prenant soin de ne pas abîmer la chair. Arroser les avocats de jus de citron.

Remplir une poche à pâtisserie munie d'une douille cannelée du mélange au fromage à la crème. Former une rosace sur chaque demi-avocat.

Placer une tranche de saumon fumé sur chaque demi-avocat. Garnir d'oignon rouge et de brins d'aneth.

## **Salade d'asperges et de tomates** (8 portions)

450 gr (1 lb) d'asperges coupées en morceaux  
450 gr (1 lb) de tomates cerises de couleurs variées coupées en deux  
45 ml (3 c. à soupe) de noix de pin (facile à trouver en vrac)  
30 ml (2 c. à soupe) de persil haché  
30 ml (2 c. à soupe) de basilic émincé  
2 avocats coupés en quartiers  
1/2 oignon rouge émincé

## **Pour la vinaigrette**

80 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive  
30 ml (2 c. à soupe) de jus de citron  
30 ml (2 c. à soupe) de moutarde à l'ancienne  
Sel et poivre au goût

Dans une grande casserole d'eau bouillante salée, cuire les asperges de 2 à 3 minutes. Rincer sous l'eau froide et égoutter. Éponger les asperges à l'aide de papier absorbant.

Dans un saladier, mélanger les ingrédients de la vinaigrette.

Ajouter les ingrédients de la salade. Remuer délicatement.

Référence : Les plaisirs gourmands de Cathy

*Angèle Dionne*

## Nouvelles des 50 ans et plus

Bonjour à tous,

L'été est à nos portes avec tous ces avantages et ces inconvénients (mouches) Hi! Hi!

Nous sommes à préparer les jardins et les boîtes à fleurs afin que notre village et notre entourage soient agréables à vivre, car je crois que nous resterons à la maison encore cet été. Il faut être patient et mettre toutes les chances de notre côté afin que cette pandémie disparaisse pour de bon.

Je vous souhaite du bon temps en espérant pouvoir se rencontrer bientôt.

### AVIS DE CONVOCATION

Le Club de 50 ans et + de Saint-Bruno-de-Kamouraska tiendra son assemblée générale le 6 juillet 2021 à 19 h la salle municipale.

Les consignes de sécurité seront respectées selon les recommandations à ce moment.

Bienvenue aux membres!

*Myrtha St-Pierre*, présidente

### Anniversaires

Juin :

4 Berthe Dionne  
8 Manon Landry  
11 Janine Beaulieu  
13 Gilbert Lizotte  
16 Jacqueline Lizotte  
18 Victor Thériault  
20 Francine Pelletier

Juillet

2 Ginette Pelletier  
11 Claude Pelletier  
17 Paul-Émile Lizotte  
24 Thérèse Beaulieu  
28 Raymond Beaulieu  
28 Ginette Dionne  
29 Claire Ouellet

Août :

4 Jean-Claude Lévesque  
5 Constance Gagné  
7 Gilles Beaulieu  
8 Guy Desjardins  
13 Alfred Paradis  
14 Solange Béliveau  
29 Jocelyn Dionne  
31 Jeannine Duval



Bibliothèque  
municipale

La bibliothèque sera fermée

le 30 juin  
les 14 et 28 juillet  
les 11 et 25 août

Ouverte:

les 7, 14, 21 juillet  
les 4 et 18 août

Dépendamment de la situation pandémique, ceci pourrait changer.

Bonnes vacances à tous!

*Ghislaine Gagné*

# La résiliation de bail par un locataire

Un locataire peut vouloir résilier son bail pour quitter son appartement avant la date convenue lors de la signature de ce bail. C'est possible dans certains cas, mais il s'agit plutôt d'une exception à la règle.

## Qu'est-ce qu'une résiliation de bail?

La résiliation, c'est le fait de mettre fin au contrat de bail signé entre le locataire et le propriétaire (locateur). Elle peut avoir lieu à n'importe quel moment du bail, mais seulement dans les situations permises par la loi.

La résiliation n'est pas la même chose que la non-reconduction du bail, aussi appelée le non-renouvellement du bail. La non-reconduction a lieu en fin de bail, quand le locataire a fait savoir à son propriétaire son intention de ne pas renouveler le bail.

Attention ! Vous croyez qu'il est possible de quitter son logement en cours de bail en donnant un avis de trois mois à son propriétaire ? C'est faux !

## Dans quelles situations peut-on résilier son bail?

### Quand le propriétaire néglige certaines de ses obligations importantes

Votre propriétaire a l'obligation de chauffer adéquatement votre logement et de faire les réparations nécessaires. S'il refuse ou néglige de le faire, vous pouvez résilier votre bail. Mais vous devez d'abord en demander l'autorisation au Tribunal administratif du logement (TAL; autrefois appelé Régie du logement). Pour en savoir plus sur le chauffage du logement, consultez l'article Le chauffage et le logement.

Si le logement devient impropre à l'habitation, le locataire et le propriétaire peuvent également demander la résiliation du bail. Consultez l'article L'état du logement, pour en savoir plus sur la façon de résilier le bail dans cette situation.

### Quand survient une situation de violence conjugale ou sexuelle

Vous pouvez résilier votre bail lorsque votre sécurité, ou celle d'un enfant qui habite avec vous, est menacée à cause d'une situation de violence conjugale ou

sexuelle. Dans les cas de violence conjugale, cette violence doit être exercée par un conjoint ou un ex-conjoint.

Il n'est pas nécessaire d'avoir porté plainte à la police, mais vous devez remplir certaines conditions. Pour connaître la démarche à suivre, consultez l'article Mettre fin à un bail en raison de violence conjugale ou sexuelle.

### Quand le locataire doit quitter son logement en raison de besoins particuliers

Dans certaines situations, la loi permet au locataire qui présente des besoins particuliers de quitter son logement:

- \* Le locataire quitte son logement pour aller habiter dans un logement à loyer modique (LLM), parfois appelé habitation à loyer modique;
- \* Le locataire est une personne âgée qui va vivre de façon permanente dans un lieu d'hébergement où sont offerts les soins infirmiers ou les services d'assistance personnelle que nécessite son état de santé, par exemple:

- un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) ;
- un appartement supervisé ou une résidence de groupe;
- une résidence privée pour aînés.

- \* Le locataire a un handicap qui ne lui permet plus de continuer à se loger au même endroit;

Le locataire doit suivre plusieurs étapes avant de résilier son bail. Pour connaître la démarche à suivre, consultez l'article Résilier un bail à cause de sa situation particulière.

**Attention !** Si vous habitez un logement à loyer modique, vous pouvez en tout temps résilier votre bail. Il suffit de donner un avis écrit de trois mois à votre propriétaire. Mais vous ne pouvez pas sous-louer votre logement ou céder votre bail.

### Si vous ne vous trouvez dans aucune des situations prévues

Vous pouvez mettre fin à votre bail avant son terme en toute légalité en concluant une entente avec le propriétaire. Si vous en arrivez à une entente, il est conseillé de faire signer à votre propriétaire un document confirmant:

- \* son accord;
- \* la nouvelle date de fin du bail; et
- \* tout autre détail pertinent.

Il vous est aussi possible de sous-louer votre logement ou de céder votre bail. Dans ce cas :

- vous devez en informer votre propriétaire; et
- lui communiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui vous voulez sous-louer votre logement ou céder votre bail.

Vous devez également obtenir le consentement du propriétaire. Il ne peut refuser que pour des motifs sérieux.

Il y a des différences importantes entre la sous-location du logement et la cession du bail. Apprenez-en plus en lisant l'article la cession de bail et la sous-location de logement.

### **Si vous décidez simplement de partir en emportant vos affaires...**

Le bail est résilié lorsqu'un locataire part sans motif en emportant ses affaires.

**Attention!** Le locataire pourrait être tenu responsable, entre autres:

- \* du paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire trouve un nouveau locataire;
- \* des dommages qu'il a pu causer à l'appartement.

Le propriétaire peut s'adresser au Tribunal administratif du logement pour obtenir un jugement contre ce locataire.

Source: educalo



**Lorsque vous ne savez pas vers qui vous tourner... parce qu'une personne boit trop...**

**Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.**  
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.  
888 4AL-ANON • al-anon.org

## L'alcoolisme

affecte non seulement

la personne alcoolique,

mais aussi tout le monde autour d'elle.

Al-Anon est un programme

de soutien mutuel pour toute personne

préoccupée par la consommation

d'alcool d'une autre personne.

Le groupe Al-Anon Temps de Vivre de St-Pascal est ouvert en salle, selon les consignes de la santé publique, à tous les lundis soir, 19 h 30 à l'adresse habituelle :

Centre communautaire Robert Côté

470, rue Notre-Dame St-Pascal

Salle Ernest Ouellet (porte côté Nord)

De plus, des réunions téléphoniques et en ligne sont toujours disponibles sur la plateforme ZOOM.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web pour le Québec Est:

[al-anon-alateen-quebec-est.ca](http://al-anon-alateen-quebec-est.ca)

Tél. : 1-844-725-2666

# Horaire d'ouverture

## Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et  
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612  
www.stbrunokam.qc.ca

## Fabrique

321, rue de l'Église

Lundi au vendredi  
Téléphone: 418-492-1476.

## Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h  
Lundi : 9 h à 19 h  
Mardi : 9 h à 19 h  
Mercredi : 9 h à 19 h  
Jeudi : 9 h à 19 h  
Vendredi : 9 h à 19 h  
Samedi : 9 h à 19 h

Tél.: 418 492-3185

## Bibliothèque

Le mercredi de  
18 h 30 à 20 h

## Cantine Le petit Brûlot

Jeudi au dimanche  
11 h 30 à 19 h

## SAAQ St-Pascal

Lundi au vendredi de  
12 h 00 à 16 h 00

Samedi Fermé  
dimanche Fermé

Téléphone : (418) 492-7314

## Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et  
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**BUREAU DE MONTMAGNY**  
Édifice Amable Bélanger  
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206  
Montmagny (Québec) G5V 1J7  
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

**BUREAU DE SAINT-PASCAL**  
Édifice Claude-Béchar  
235, rue Rochette, bureau 108  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Téléphone : 418 492-7730

**BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE**  
366, rue Principale Sud, bureau 205  
Sainte-Perpétue (Québec) GOR 3Z0  
Téléphone : 1 866 774-1893  
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

**MARIE-EVE PROULX** Députée de Côte-du-Sud  
Ministre déléguée au Développement économique régional  
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,  
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



*Présent pour vous!*

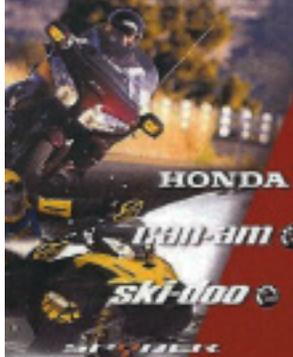
**Rivière-du-Loup**  
418-868-1280

**Montmagny**  
418-248-1211

Député fédéral  
**BERNARD GÉNÉREUX**

MONTMAGNY—LISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

**CONSERVATEUR**



735, Taché, Saint-Pascal  
(Québec) GOL 3Y0

Tél. : 418 492-3632  
Téloc. : 418 492-8604  
Sans frais : 1 888 297-3632

**HONDA**

**YAMAHA**

**SKI-DOO**

**Jean MORNEAU**  
www.jeanmorneau.com

**Recyclage Guy Gagné 2007**

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD  
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

**DECOR SURFACES**

**DUMAIS**  
camilledumais.com

1005, rue Lévesque  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

**Coiffure Céline Design**

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église  
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0

**lunik**  
TABAGIE ACCOMMODATION

**lunik inc.**  
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122  
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

**Idée Fixe**  
CADEAUX JOUETS

492-2222

**Résidence funéraire Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)  
Crémation Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier  
Funérailles traditionnelles  
Service d'ambulance  
355, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0

**point S**  
CERTIFIÉ POIDS LOURD

**Pneus F.M. inc.**

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal 418.492.2907
- point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile  
- agricole

**418 492-2915**  
622 boul. Hébert  
Saint-Pascal

**MALLETTE**

Mallette  
Société en collectif  
Comptables agréés

**Gilles Lebel, ca**

Tél. : (418) 492-3515  
Téléc. : (418) 492-9640  
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

**PME INTER**

**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre**  
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon  
Me Dorisse St-Pierre  
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal  
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294  
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

**COMITÉ DES BÉNÉVOLES**

Repas après les funérailles  
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543  
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

**ARTISAN CORDONNIER**

**Roger Mailloux**

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno  
S.V.P. appeler au  
Tél.: 418-492-5942

**Fabrique St-Bruno**

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B  
Saint-Bruno-de-Kamouraska

**Le Domaine Brulois**

**HÉBERGEMENT**

Personnes autonomes et semi-autonomes  
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5  
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824  
and\_micho@yahoo.ca

**La Michelaine**  
Mohair

**Centre-Femmes**  
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél. : 418 492-1449  
Téléc. : 418 492-9021  
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

**Garde paroissiale**

**Saint-Bruno**

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

**Distinction Coiffure**

143, route du Petit Moulin  
St-Bruno-de-Kamouraska QC  
GOL 2M0  
418 492.6311  
Manon Thériault prop.



# CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

## Rémy Thériault

339 rue Lessard  
Saint-Pascal (Québec)  
Tél. : 418 492-9489  
theriaultremy@hotmail.com

## Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Membre affilié



## Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier PHARMACIENS

### Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Télec. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@famiprix.com



## Municipalité Saint- Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 2M0

Téléphone : 418 492-2612  
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



## Club des 50 ans et plus

321, rue de l'Église, Bureau 3  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente  
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

# BASIE|32

web design impression



## Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

## Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église  
Saint-Bruno

418-492-7803



## provigo

ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry  
Saint-Pascal-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 3Y0  
Tél : 418 492-1034  
Fax : 418 492-1035  
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre provigo, si vite, si bon ... [www.provigo.ca](http://www.provigo.ca)

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE  
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION  
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

## Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire  
Cell. : 418.868.9486

Tél. : 418.852.1222  
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel  
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



**Desjardins**  
Caisse du Centre  
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska